



CONFRÉRIE DES TÊTES DE VEAU

Cher Grand Maître,

*Notre Confrérie tiendra son 56^{ième} et souverain Chapitre **le DIMANCHE 29 MARS 2026**
Nous serions très sensibles au fait que votre estimée Confrérie nous fasse l'honneur et le plaisir d'y être représentée.*

8H00 - Accueil des confréries/ café, brioches, charcuteries : Maison du peuple, Place Emile DROUEL.

9H00 - Mise en habits et photos sur les marches de la Maison du Peuple.

9H30 - Formation du cortège et départ du défilé dans les rues de la ville.

10H30 - Intrônisations, remise des diplômes et médailles: Devant l'Hôtel de Ville

12H30 - Repas dansant à la Maison du Peuple, place Emile DROUEL ANIMATION :
Florian et Groupe de Mus COUNTRY

An

Menu

Apéritif kir et ses Réductions

*

Bouchée de grosse ST- Jacques snackées sur fondue de poireaux, quenelle de brochet

Ecrevisse et champignons bruns sauce au beurre nantais

*

Trou à la Quetsche, glace vanille

*

*Tête de Veau cuite dans son bouillon aromatique, sauce Gribiche,
Légumes Vapeur de saison*

*

Fromages, Salade

*

*Saint- Honoré revisité aux choux Craquelin, Vanille, Framboise, Pistache
Sur feuilleté caramélisé*

*

Eau plate, Café

Merci de garder cette invitation pour l'accès au parking

Veillez agréer cher grand maître, l'expression de nos meilleurs sentiments confraternels.

Pour le Comité, le Grand Maître : D.THALLER

CONFRERIE DES GAUBREGUEUX GOUSTEURS DE TÊTE DE VEAU

CHAPITRE DU 29 MARS 2026

Bulletin d'inscription

Nom de la Confrérie :-----

Désirons partager la table de la confrérie :-----

Nombre de Personnes au repas Hors boissons : ___ x 68, 00€ _____

Nom et prénom de la personne à introniser :-Madame ou Monsieur

Une intronisation gratuite par Confrérie présente au repas quelque soit le nombre de Confrères

Si intronisation complémentaire, elle sera payante au prix de 38€

INSCRIPTION à :Confrérie des Gaubregueux 10 , rue Masson 88700
Rambervillers

Email : tetedeveau@laposte.net

Tel : 06 77 26 79 08

BULLETIN D'INSCRIPTION A RENVOYER IMPERATIVEMENT pour le MARDI 10 MARS 2026

Toute réservation après le 10 mars ne sera pas prise en compte

Aucune réservation ne sera prise en compte sans le Règlement

**Dans un souci d'organisation tout repas annulé après le 10 mars 2026 sera dû à la Confrérie
sauf**

cas de force majeure

Les personnes Désirant le Compte IBAN, le demander à la Confrérie